

SOLIDAIRES à L'INDUSTRIE et au DEVELOPPEMENT DURABLE

10 rue Alexander Fleming – 37000 TOURS – Tél. 03 81 41 65 21 – solidairesidd.siege@orange.fr

ATTENTION CHANGEMENT DE NUMERO DE TELEPHONE A PARTIR DE JANVIER 2010 : 03 81 21 69 67



BULLETIN D'ADHESION EXERCICE 2010

NOM :

PRENOM :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Situation de famille :

Date d'entrée dans le service :

CORPS :

GRADE :

INDICE MAJORE :

Adresse personnelle :

Tél :

Adresse mail personnelle :

Adresse professionnelle :

Tél :

Adresse mail professionnelle :

Je déclare, **adhérer** ou **renouveler** mon adhésion à **SOLIDAIRES I.D.D.** (1)

(1) Rayer la mention inutile

Le montant de la cotisation annuelle est fixé à (*) du point d'Indice Majoré qui figure sur le bulletin de traitement au 1^{er} janvier de l'année en cours. Il faut y ajouter 3,85 € correspondant à l'adhésion **obligatoire** au contrat de groupe défense pénale professionnelle GMF.

(*) 0,26 € pour les corps techniques et 0,20 € pour les autres corps

RAPPEL : LES COTISATIONS SYNDICALES SONT DEDUCTIBLES DES IMPOTS

Je règle ma cotisation par chèque (nom de la banque)

N° du chèque d'un montant de (Indice x valeur du point Solidaraires IDD) + 3,85 €

SOIT..... € A L'ORDRE DE SOLIDAIRES I.D.D.

Le trésorier vous donne son accord pour un versement de la cotisation syndicale en plusieurs fois (4 fois : 15 février – 15 mai – 15 août – 15 novembre 2010 ou 2 fois : 15 mai – 15 novembre 2010) sous conditions du respect de ces dates. Toutefois un paiement anticipé est toujours possible.

**Je renvoie ma demande d'adhésion au siège de SOLIDAIRES I.D.D.
10 Rue Alexander Fleming – 37000 TOURS**